

Groupe de travail Politiques publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 15 décembre 2021

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Pierre-Marie Bommier – CGT spectacle Auvergne

Ophélie Declé (visio) – SAMPL CGT

Jérôme Savy (visio) – SFA CGT

Laurent Van Kote – CFDT

Employeurs

Marine Berthet – France Festival / PROFEDIM

Valère Bertrand - SYNAVI

Eva Duchamp et Joséfa Gallardo (visio) – Groupe des 20

Ludivine Ducrot - SMA

Claire Hébert – Les Forces Musicales

Diane Loichot – Grand Bureau

Christelle Morel – Fédération des arts de la rue

Bertrand Petit - SYNDEAC

Etat et collectivités

Bastien Colas et Ubavka Zaric – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

François Pouzadoux – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Stéphane Frioux – France Urbaine

Didier Gerardo (visio) – FNCC

Dominique Decq-Caillet – FNCC

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Nicolas Riedel – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Excusées :

Lisanne Lagourgue – Collectif marionnettes AURA / Thémaa

Anna Delaval - SCC

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Rappel des missions du groupe de travail

- Evaluation des différents plans de relance, préconisations pour un ajustement des aides 2022 et des critères de subventionnement (thème priorisé par le comité de pilotage)
- Articulation des différents niveaux de politiques publiques,
- Etablissement de préconisations pour une co-construction des politiques publiques
- Echanges autour des critères de subventionnement du secteur
- Accompagnement à l'éco-responsabilité, à l'égalité hommes/femmes

- Tour de table des membres du groupe : attentes des organisations présentes

Au gré des prises de parole, différents thèmes de travail peuvent être identifiés (voir détail des prises de position p.3). Ils seront discutés et hiérarchisés lors de la prochaine réunion du groupe.

- Mise en place de solutions face aux annulations qui se multiplient actuellement : activité partielle, congé maladie des artistes, responsabilité de l'annulation, système assurantiel, etc.
- Gérer les effets du coût des mesures sécuritaires et sanitaires sur les équipes et les lieux
- Repenser les critères de subventionnement (production et diffusion sont-ils des critères encore efficaces ?) et aux manières d'intégrer l'éco-responsabilité et l'égalité H/F aux critères de soutien
- Modalités des aides à l'emploi direct et indirect
- Rééquilibrage des soutiens entre territoires, notamment entre rural et urbain
- Repenser un modèle économique et de programmation pour les années à venir, dans le contexte d'une crise devenue structurelle
- Interroger la temporalité des aides aux équipes
- Gérer les effets de l'affaiblissement de la fréquentation des publics
- Articulation des différents niveaux de décision des politiques publiques

- Echange autour des plans de relance : évaluation et préconisations

Afin d'évaluer les plans de relance passés, il est demandé à la DRAC et à la Région d'apporter un maximum de données concernant les plans de relance passés.

Cet échange fait apparaître différents axes prioritaires pour le prochain plan de relance DRAC, qui pourront être discutés lors de la prochaine réunion du groupe (voir détail des prises de position p.7) :

- Orienter l'année 2022 sur un soutien à la recherche plutôt qu'à la production ou à la diffusion
- Travailler à un élargissement de la diffusion à d'autres lieux, sur d'autres territoires, auprès d'autres publics
- Soutenir en priorité le spectacle occasionnel, qui a été durement impacté par la crise
- Compenser la baisse de fréquentation du public qui engendre une baisse des recettes
- Soutenir l'émergence

- Modalités d'organisation du groupe

Il est décidé que les réunions se tiendront en présentiel une fois sur deux.

Le groupe se réunira toutes les 6 semaines.

Il est demandé que les réunions ne se tiennent pas systématiquement à Lyon.

DETAIL DES ECHANGES

Ouverture de la séance de travail par **Marjorie Glas** (chargée de mission COREPS), qui rappelle les thématiques, les enjeux et les méthodologies validés en plénière puis par le Comité de pilotage du COREPS du 22 octobre 2021. Un remerciement particulier est adressé aux élu.e.s pour leur participation aux travaux.

- Evaluation des différents plans de relance, préconisations pour un ajustement des aides 2022 et des critères de subventionnement (thème priorisé par le comité de pilotage)
- Articulation des différents niveaux de politiques publiques,
- Etablissement de préconisations pour une co-construction des politiques publiques
- Echanges autour des critères de subventionnement du secteur
- Accompagnement à l'éco-responsabilité, à l'égalité hommes/femmes

Il est proposé de faire un tour de table des participants, chacun revenant sur les dossiers à prioriser dans le cadre de ce groupe de travail.

Tour de table : présentation et attentes des organisations présentes

Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) rappelle la situation d'urgence actuelle. De nombreuses annulations se font jour et rien ne semble anticipé et prévu. L'activité partielle n'est plus possible, et les annulations engendrent pour les artistes une perte financière totale. Il souligne par ailleurs l'absence de maintien des contrats de la part de nombreuses collectivités territoriales.

Il interroge également la prise en compte de l'activité partielle dans le calcul des indemnités chômage : pourquoi compte-t-on 5 heures au lieu de 12 ? La CGT demande enfin que l'on passe à l'allocation de professionnalisation et de solidarité pour les intermittents. Pierre-Marie Bommier souligne par ailleurs les difficultés rencontrées par les intermittents qui contractent le Covid à se déclarer en arrêt maladie. Toutes ces difficultés nécessitent d'être remontées urgemment au CNPS.

Il rappelle enfin les demandes de la CGT concernant l'emploi : la nécessité de développer les GIP Cafés culture et que la Région comme les collectivités territoriales abondent leur financement ; la réactivation des aides à l'emploi direct (financement des cachets de répétition, aide aux achats de spectacle, aides GUSO...).

Ophélie Declé (SAMPL CGT) insiste sur la nécessité qu'il y a à travailler à nouveau les critères de subventionnement et à renforcer les aides aux territoires ruraux. Il existe une trop grande disparité entre ruralité et territoire urbain. Elle ajoute qu'il y a urgence à activer le nouveau plan de relance.

Jérôme Savy (SFA CGT) appelle à faire de l'aide directe aux artistes sur le modèle du dispositif GIP Cafés culture. Il faut expérimenter à l'instar de ce qui se passe en région Bretagne autour des « lieux de proximité », mettre l'accent sur le local et la proximité pour réactiver la dynamique culturelle.

Laurent Van Kote (CFDT) dit partager les mêmes constats et préconisations que Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne). Il demande que le ministère de la Culture ait une vision plus claire et anticipe mieux les problèmes récurrents que rencontre le secteur. La CFDT demande un plan

de sauvetage du secteur susceptible de faire face à la précarité des artistes et à l'augmentation du nombre de malades qui provoque des annulations en cascade. Il demande également la prolongation de l'année blanche, la réactivation des aides FUSAP, GUSO et FONPEPS. Il appelle enfin à une meilleure articulation des différents échelons des politiques publiques et à repenser le lien Métropoles/territoires ruraux : un rééquilibrage est souhaité.

Ludivine Ducrot (SMA) insiste sur le caractère problématique de l'absence de possibilité d'activité partielle au vu de la multiplication des annulations. Elle interroge également la réaction à avoir face à la baisse de fréquentation des lieux de musiques actuelles. Elle exprime le sentiment, partagé par beaucoup d'acteurs, d'être pris en tenaille entre des décisions prises en interministériel (santé, emploi, culture, intérieur) et les réalités de travail du secteur. Elle demande enfin qui doit prendre la responsabilité des annulations de concerts ou de spectacle : dans les faits, la responsabilité retombe sur les épaules des lieux, qui sont soumis à des injonctions et des contraintes nombreuses. Cette crise repose enfin selon elle la question des financements des labels SMAC. Beaucoup de ressources propres sont demandées (bar...) mais la crise sanitaire (annulations, restrictions...) provoque l'effondrement de ces ressources. Il faudrait pouvoir bénéficier d'un système assurantiel. Or, personne n'est prêt à assurer. Elle demande à ce que le ministère accompagne sur ce sujet particulier. Elle termine enfin sa prise de parole en disant que le secteur va devoir repenser plus globalement son mode de fonctionnement car cette crise est désormais structurelle et pourrait bien nécessiter un ajustement des programmations tous les hivers.

Valère Bertrand (SYNAVI) précise que le SYNAVI représente les structures les plus fragiles du secteur, à savoir les compagnies. Il appelle à communiquer plus largement sur l'existence du COREPS auprès des élus et demande la sécurisation des financements COREPS de la part des élus, notamment les élus de la commission culture de la Région. Concernant le soutien aux équipes, le SYNAVI demande une transparence accrue des critères d'aide. Selon lui, certaines aides manquent de clarté (cf. fonds d'aide à la reprise). Comme d'autres membres du groupe avant lui, il demande ce qu'il en est des possibilités d'activité partielle dans le secteur et insiste sur le risque de faillite de nombreuses structures si rien n'est fait dans les semaines à venir. Il considère en outre que la crise climatique et le récent rapport du Shift Project amènent vers la définition de nouveaux critères d'aide qui devraient être collectivement discutés avant d'être mis en œuvre. Par ailleurs, le rapport récent de la Cour des comptes, qui demande de resserrer les financements du ministère de la Culture et d'éviter le saupoudrage, est selon lui inquiétant pour l'avenir du secteur.

Marine Berthet (France Festivals / Profedim) explique que Profedim représente la musique de patrimoine et de création portée par les indépendants (ensembles vocaux et instrumentaux). France Festivals représente près de 80 festivals de musique et de spectacle vivant. Elle fait un point sur la situation de crise et d'incertitude actuelle : annulations qui augmentent, diffusion EAC en panne. Cette incertitude est difficile à gérer dans la période actuelle de programmation pour les festivals. Il faut selon elle remettre en action des plans de relance et de sauvetage. Il est nécessaire de ne pas tout concentrer sur les aides à l'investissement ou aux projets mais d'aider de manière structurelle les porteurs de projets. Elle pointe enfin les temporalités problématiques des aides versées par le ministère de la culture dont la réponse arrive parfois après que l'événement a eu lieu.

Eva Duchamp (Groupe des 20) considère qu'il faut une meilleure articulation entre les différents acteurs pour rendre efficaces les plans de relance et les dispositifs d'aide. Il est également urgent de re-questionner la place et le rôle des publics dans les politiques publiques tandis qu'on observe un émiettement des publics, l'apparition de nouveaux usages, de nouvelles pratiques culturelles... Elle demande aussi comment aborder les changements de rythme entre des programmations d'hiver et celles d'été. Il faut aussi selon elle aborder l'idée d'une certaine décroissance de l'offre et du ralentissement des rythmes de production. Elle note enfin les difficultés croissantes des collectivités territoriales à financer la culture et la nécessité de former les nouveaux élu.es aux enjeux des politiques publiques de la culture.

Josefa Gallardo (Groupe des 20) complète les propos d'Eva Duchamp et appelle à retravailler sur les critères de subventions aux compagnies, actuellement trop contraignants en termes de production et de diffusion.

Diane Loichot (Grand Bureau) appuie les propos tenus par Ludivine Ducrot du SMA. Elle appelle à prêter attention à travailler en prenant en compte l'ensemble de la filière (producteurs, disquaires, tourneurs, diffuseurs...), l'ensemble des esthétiques (jazz, musiques traditionnelles...) et l'ensemble des territoires (ruralité / urbain).

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) insiste sur les spécificités du fonctionnement en espace public : les temporalités et les actions sont différentes. Elle précise que la diffusion est de plus en plus complexe en raison des contraintes sécuritaire et sanitaire. Les coûts de sécurité sont devenus de plus en plus exponentiels et l'artistique devient la marge d'ajustement.

Elle ajoute que certaines compagnies d'art de la rue n'ont pas eu de diffusion depuis plus d'un an et demi. Il faut aller vers d'autres lieux de diffusion. Il faut également des subventionnements spécifiques aux arts de la rue. Elle rejoint enfin les propos d'Eva Duchamp concernant la nécessité de travailler à une décroissance de l'offre.

Claire Hébert (Forces musicales) insiste sur le contexte actuel d'urgence. Elle partage les constats portés par les autres organisations. La complexité sanitaire est réelle : il y a de très nombreuses annulations. Les programmeurs sont frileux, mais les publics le sont également. L'impact du télétravail est aussi très fort dans le secteur dans le sens où il contribue probablement à démobiliser le public. Concernant l'aide au secteur musical, elle interroge la manière dont s'articulent les décisions entre le CNM et le ministère de la culture. Elle interroge enfin la répartition du budget au sein du ministère : comment l'Etat a-t-il pu mobiliser un budget aussi important sur le pass culture tandis que le budget consacré aux structures labellisées a très peu augmenté ?

Bertrand Petit (SYNDEAC) considère que ce groupe de travail pose des questions essentielles : la co-construction des politiques publiques, l'évaluation et la réactivation des plans d'aide, les critères de subventionnement, notamment à travers l'éco-conditionnalité des aides, la parité, la prévention des violences sexuelles... sont autant de sujets qui concernent le SYNDEAC. Il appelle en outre à une harmonisation des critères et à prévoir leur évaluation. Il considère que la crise a eu un impact fort

sur les équipes salariées : souffrance au travail, sens du travail, reconversions, etc. Il demande également à ce que soit posée la question des salaires. Une augmentation de la grille salariale minimum de la CCNEAC vient d'être signée le 8 décembre dans le cadre de l'accord NAO 2021. Face aux baisses de fréquentation et donc de trésorerie, comment les lieux peuvent-ils faire ? Il demande également à ce que la baisse de la fréquentation générale des lieux par le public soit abordée. Comment réagir ? Faut-il moins de créations ? Qu'en est-il des artistes et de l'emploi artistique ? Tous ces thèmes portés par le COREPS sont transversaux, il appelle à bien les articuler afin d'éviter les redondances dans les différents groupes de travail [ndlr : le comité de pilotage a en charge l'articulation des groupes de travail et le réajustement des périmètres de travail le cas échéant].

Ubavka Zaric (DRAC) considère qu'il faut articuler le niveau régional (COREPS) et le niveau national (CNPS). Des remontées des travaux du COREPS au ministère de la Culture sont nécessaires. Elle appelle également à une meilleure articulation des aides entre les différents niveaux de collectivités et à interroger les dynamiques rural / urbain. Elle explique que les retards dans les demandes d'aides sont dus à l'urgence dans lequel les process ont été enclenchés. Elle considère qu'il faudrait en effet réintroduire le temps long dans le travail artistique et en tenir compte dans les dispositifs d'aides.

Bastien Colas (DRAC) explique qu'une nouvelle circulaire est en cours de rédaction pour les COREPS. Des COREPS seront mis en place dans toutes les régions et un comité national des COREPS sera créé qui permettra une meilleure articulation entre le régional et le national.

Stéphane Frioux (France Urbaine) prend ensuite la parole. Il est nouvel élu. Il appelle à penser les articulations entre les métropoles et des territoires plus petits. L'équilibre territorial est en effet primordial. La transmission de la culture sous toutes ses formes reste un enjeu capital, qu'il s'agisse de médiation, d'EAC, du travail avec les associations. La crise vient par ailleurs réinterroger les critères d'aides. Pour les collectivités, une fois les grands équipements financés, il reste une marge de manœuvre très faible pour aider les équipes artistiques. Il faut sanctuariser les budgets culturels. Les élus sont là pour écouter, accompagner et aider aux financements des projets mais ce sont les professionnels qui sont le plus à même de dire là où ils ont besoin d'être aidés.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) explique que la Région traverse une période de re-construction de sa politique culturelle et de restructuration de ses services. C'est donc le bon moment pour faire part des attentes des acteurs et de nourrir la réflexion de la Région, tout en ayant bien conscience qu'elle ne pourra peut-être pas reprendre l'ensemble des propositions. Il explique également que la Région a des procédures longues dans l'élaboration de ses politiques, de la réflexion sur les dispositifs jusqu'au vote par l'assemblée et leur mise en œuvre. Il comprend que la crise interroge les critères de subvention habituellement utilisés. Mais il appelle à la prudence : dans un contexte budgétaire impacté par la crise, les évolutions doivent être envisagées à budget constant et tout élargissement ou création d'un dispositif ne pourra se faire qu'au détriment d'un autre.

Didier Gerardo (FNCC) est adjoint à la culture, à la vie associative et au patrimoine à la ville de Crolles, une commune d'environ 9000 habitants. Il assure de son intérêt pour suivre les travaux de ce groupe et s'en inspirer.

Dominique Decq-Caillet (FNCC) est nouvellement élue à la mairie de Dardilly. Leur envie est de faire autrement, de s'ouvrir à de nouveaux publics, d'investir de nouveaux lieux. Elle explique que des communes comme la sienne font face à beaucoup de difficultés, quant au financement des projets notamment.

Echange autour des plans de relance

Après ce tour de table, un dialogue autour des récents plans de relance s'enclenche.

Bastien Colas (DRAC) revient sur l'aide octroyée par l'Etat. L'Etat a mis 3,2 millions d'euros sur la table en 2021 sur le plan de relance. Il y aura un plan de relance en 2022 mais avec des moyens moindres. En 2021 l'aide à l'emploi artistique a été privilégiée. La DRAC a lancé un appel à projets pour des équipes qu'elle n'aidait pas. Elle a également soutenu l'association de paniers artistiques Ouvrir l'Horizon. Il demande si, en 2022, le groupe de travail identifie des priorités quant aux équipes ou personnes à aider. Il demande un avis sur le fléchage du prochain plan de relance. Faut-il aider la médiation, donner une aide face aux baisses de fréquentations, ou bien aller vers de nouveaux projets ? La DRAC a besoin des idées du groupe, d'établir des priorités. Les questions sont ouvertes mais il faudra harmoniser les critères.

Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) considère que, pour répondre au mieux, il y a besoin de données chiffrées concernant le plan de relance 2021. Qui a été aidé, quels territoires, quelles formes d'emploi, quel type de salariat, quel type d'activité... ? Des artistes locaux ou les productions nationales ?

Bastien Colas (DRAC) répond qu'obtenir des données aussi précises nécessiterait une enquête. Néanmoins la DRAC s'engage à fournir les données existantes. Concernant la répartition territoriale, il peut d'ores et déjà dire que la DRAC a reçu plus de demandes émanant des grandes villes que des territoires ruraux.

Laurent Van Kote (CFDT) appelle à changer de braquet dans la manière d'aborder les plans de relance. Il faut davantage anticiper, ne pas faire que répondre aux urgences. Cette situation est en effet structurelle et non conjoncturelle. Il appelle par ailleurs à prendre en compte le secteur privé car beaucoup de propositions viennent de là et cela correspond à beaucoup d'emplois. Il insiste sur la nécessité d'anticiper les crises afin d'éviter les situations d'urgence. Il note par ailleurs que certaines structures ont été trop aidées et que des bénéficiaires importants ont pu se faire jour pour certains. Comment éviter cela par la suite ? Il faut aller vers plus de finesse dans les aides aux lieux.

François Pouzadoux (Région) répond que certaines demandes chiffrées demandent effectivement des enquêtes plus poussées. Il considère qu'il faudrait mieux évaluer les dispositifs d'aide et leur efficacité.

Valère Bertrand (SYNAVI) estime que les dossiers de demande d'aide sont révélateurs des critères posés. L'urgence reste selon lui les politiques de l'emploi. Il faut travailler à préserver les emplois dans le secteur. Nous sommes dans une mutation structurelle, sociétale. Il faut plus de finesse pour déceler ce qui est essentiel aux yeux de chacun. Il porte ici la voix du SCC (Anna Delaval, excusée) : pourquoi ne pas privilégier en 2022 la résidence artistique, la recherche, le temps long ? Il faut aller vers les différentes formes d'aides comme celles portées par Bercy pour les TPE. Mais des disparités existent puisque ces aides sont calculées sur le chiffre d'affaires. Il faut anticiper et préparer les années 2022, 2023, 2024 car les effets de la crise se feront sentir sur le long terme.

Bastien Colas (DRAC) répond à Laurent Van Kote en expliquant que certaines structures ont pu bénéficier d'aides importantes qui ont pu provoquer des excédents. La DRAC est vigilante à ce que l'argent soit réinvesti. Les excédents réalisés doivent être mis sur l'activité artistique et servir à financer l'emploi artistique. L'emploi reste la priorité mais nous faisons face à un excédent de spectacle. Que faire ?

Claire Hébert (Forces musicales) prend la parole pour poser le constat suivant : il y a en ce moment beaucoup plus de propositions que les autres années et cela se conjugue à une baisse de fréquentation. Il faut élargir la diffusion à de nouveaux lieux.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) appelle à soutenir la diffusion vers de nouveaux lieux : lieux de résidence, lieux alternatifs, lieux relais sur les territoires ruraux...

Valère Bertrand (SYNAVI) partage cet avis. Il faut prendre des chemins buissonniers, conquérir de nouveaux territoires. Mais face aux manques de moyens, il faut sans cesse inventer.

Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) insiste sur l'existence de types d'inégalités dans l'accès aux subventions : le territoire d'implantation et le type de public touché. Il demande si, au fond, l'argent public ne touche pas toujours les mêmes publics. Il faut pourtant compter sur les artistes ayant un ancrage local et qui mènent leurs actions sur des lieux de proximité (hôpitaux, maisons de retraite...). Il faut associer les artistes dans la définition des nouveaux critères d'aides. Il faut également communiquer beaucoup plus sur les aides existantes (FONPEPS...).

Eva Duchamp (Groupe des 20) considère qu'il faut demander concrètement qui a besoin d'argent en 2022 et où se situe la fragilité à court et moyen terme afin de savoir qui aider en priorité.

Bertrand Petit (Syndecac) rappelle que des problèmes vont se poser dès la saison 2022/23. Les lieux font face à des recettes de billetterie qui sont faibles et qui pourraient impacter la programmation. Les lieux parviendront-ils à diffuser toutes les propositions ?

Laurent Van Kote (CFDT) considère qu'il faut, à terme, évaluer les comportements des publics. Va-t-on vers de nouveaux usages ?

Pierre-Marie Bommier (CGT spectacle Auvergne) insiste sur le fait que c'est le spectacle occasionnel qui souffre le plus de la crise, et qu'il faudrait donc aider en priorité.

Valère Bertrand (SYNAVI) constate qu'il y a moins de difficultés sur les territoires ruraux, où le public est présent et où la baisse de fréquentation semble moins forte que dans les grandes villes. La société est devenue anxiogène, plus angoissée. La crise et ses effets sur le travail, la famille, les enfants, l'inquiétude qu'elle génère ont un impact sur les pratiques culturelles et artistiques des populations.

Marine Berthet (France festival / Profedim) demande s'il ne faudrait pas, pour recréer un lien avec les publics, repenser les modèles économiques de la culture. Il faut penser à une manière d'aider le risque.

Diane Loichot (Grand Bureau) constate un décalage dans les pratiques culturelles au sein des musiques actuelles. D'autres modes de consommation sont apparus. Des lieux ont été délaissés pour aller vers d'autres pratiques : free party... Il y a une difficulté pour les lieux à se réinventer en permanence. Les publics ont été déstabilisés et sont allés vers de nouveaux lieux, de nouvelles propositions. Elle signale la difficulté particulière des artistes émergents dans les musiques actuelles qui peinent à remplir les salles par rapport aux artistes reconnus. Elle pointe enfin le problème des premières parties, souvent imposées par les têtes d'affiche : cela se fait au détriment de la promotion des artistes locaux. Ce sujet était déjà existant avant la crise mais s'est renforcé avec le Covid.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) indique que, quand ils ont lieu, les spectacles dans l'espace public trouvent leur public. Le problème réside dans les interdictions préfectorales. Elle ajoute que l'injonction au télétravail a bousculé les habitudes des populations et donc des pratiques culturelles. Il y a un besoin de soutien accru dans la diffusion des spectacles dans les festivals. Les coûts structurels sont de plus en plus forts (sécurité, dispositions sanitaires ...). L'artistique devient une valeur d'ajustement.

Organisation du groupe et proposition de calendrier

Marjorie Glas revient sur les souhaits des participants concernant la mise en œuvre, les thématiques, la régularité de ce groupe de travail.

Il est décidé que les réunions se tiendront en présentiel une fois sur deux.

Le groupe se réunira toutes les 6 semaines.

Il est demandé que les réunions ne se tiennent pas systématiquement à Lyon.

Groupe de travail Politiques Publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 18 janvier 2022

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Sébastien Guerrier – CGT spectacle Auvergne

Jérôme Savy – SFA CGT

Laurent Van Kote - CFDT

John Zidi – CU69

Employeurs

Marine Berthet - France Festival / Profedim

Anne-Laurence Chambon – Grand Bureau

Anna Delaval – SCC

Eva Duchamp - Groupe des 20

Ludivine Ducrot – SMA

Josefa Gallardo - Groupe des 20

Claire Hebert – les Forces musicales

Christelle Morel - Fédération des arts de la rue

Bertrand Petit - Syndeac

Paul Pitaud - Synavi

Etat et collectivités

Bastien Colas – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

François Pouzadoux – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Stéphane Frioux - France urbaine

Didier Gerardo - FNCC

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Nicolas Riedel – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Point d'actualité

Les points suivants ont été abordés lors du point d'actualité.

- Crise du secteur des musiques actuelles en raison de l'interdiction des concerts debout qui a provoqué de nombreuses nouvelles annulations et/ou reports. Les aides actuelles sont insuffisantes.
- Inquiétudes sur l'emploi culturel en général, nécessité d'aides à l'emploi direct, réactivation de l'année blanche
- Difficultés de recrutement dans les métiers administratifs, qu'il s'agisse de compagnies ou de lieux
- Annulation de nombreuses programmations scolaires en raison de l'intervention du rectorat qui a suggéré aux chefs d'établissement d'éviter les sorties scolaires
- Difficultés d'application du pass vaccinal au sein des personnels

- Plan de relance DRAC : retours de terrain 2021 et préconisations 2022

Retours, améliorations :

- Elargissement des listings pour une meilleure diffusion de l'information
- Clarification des critères d'aide
- Comment s'assurer que l'argent a été utilisé pour l'emploi ? clarifier les objectifs du plan

Propositions collectées :

- Aides à l'emploi direct (GIP, GUSO, etc.), notamment afin de toucher les plus acteurs les moins structurés
- Aides à la reprise
- Aide aux jeunes professionnels (émergence, insertion)
- Aide aux reports
- Aides sur la billetterie pour maintenir les cessions et les emplois (aide au déficit pour maintenir les équilibres économiques).
- Aides à la captation de spectacle
- Aide à l'allongement de saison ou à l'organisation d'activités hors les murs
- Aide à la diffusion de séries, aux tournées mutualisées
- Aide à la création sur le temps long
- Aides à la médiation, au travail de relation avec le public
- Soutien à l'auto diffusion et / ou à l'autoproduction
- Soutien à la diffusion aux lieux non repérés
- Aides à la résidence pour les ensembles musicaux

- Ordre du jour de la prochaine réunion

Les sujets suivants sont mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Identification des dispositifs d'aide des autres collectivités : Région, départements, etc. ;
- Réflexion sur les aides nécessaires sur le long cours et pas uniquement sur l'urgence (investissements pour les lieux, prise en compte des mutations des pratiques culturelles,...)

La réunion aura lieu en visio-conférence le 8 mars 2022, de 16h à 18h.

DETAIL DES ECHANGES

Point d'actualité

Ludivine Ducrot (SMA) souligne le fort impact de la crise sur le secteur des musiques actuelles, notamment avec l'annulation des concerts debout. Cette mesure a parfois abouti à la fermeture de lieux. Elle insiste sur le manque de visibilité sur les aides proposées et fait part de sa forte inquiétude sur les questions financières et de programmation (annulations, reports...).

Jérôme Savy (CGT – SFA) considère que, pour pallier au manque de public dans les lieux, il faut mettre en place une véritable politique de service public de la culture. L'urgence reste l'emploi : il faut aider l'emploi direct (comme le fait le GIP Cafés culture). La priorité est l'emploi mais sur des bases techniques simplifiées. Il faut rétablir un maillage territorial où s'expriment la diversité des expressions artistiques quel que soit le « niveau artistique » proposé. Il faut éviter un clivage territorial, social et artistique.

John Zidi (collectif unitaire 69) insiste sur le ralentissement actuel et le nombre important d'annulations. Le chômage partiel est trop restrictif pour répondre aux problèmes que cela soulève. Il insiste par ailleurs sur l'affaiblissement des programmations dans les lieux non identifiés culture (bars, cafés...).

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) dit que la baisse d'activité touche de manière plus forte les territoires ruraux. Le moment est catastrophique, tout le monde est touché (artistes, producteurs, lieux...). La musique et la danse sont plus fortement impactées. Qu'en est-il dans les grandes structures ? Pour les musiciens, le calendrier prévisionnel est vide pour 2022. Peu d'aides sont prévues. Les messages qui sont envoyés ne sont pas rassurants : peu de collectivités s'engagent dans des dispositifs d'appui, il faut rediscuter avec la Région de la question du GIP Cafés culture. Le secteur est en crise de manière durable et ce sont les plus faibles qui sont le plus touchés.

Claire Herbert (Forces musicales) dit que les lieux essaient de maintenir leurs propositions et de continuer à prendre des risques. Mais la difficulté est grande sur les grandes propositions scéniques.

Paul Pitaud (Synavi) revient sur le cas des compagnies indépendantes qui s'interrogent sur la manière de gérer les annulations et de gérer les cas positifs dans les équipes. Il insiste par ailleurs sur les difficultés rencontrées dans le cadre des programmations scolaires (qui sont pour beaucoup annulées) et s'inquiète de la baisse générale de fréquentation.

Anna Delaval (SCC) partage le point de vue de Paul Pitaud. Elle insiste par ailleurs sur la difficulté de mettre en place le pass vaccinal au sein des équipes artistiques, qui pose des problèmes éthiques dans le cas de longues collaborations.

Claire Herbert (Forces musicales) ajoute, concernant l'EAC, que le rectorat n'a pas donné de directives claires aux chefs d'établissements scolaires, qui se retrouvent dans une situation où ils sont seuls responsables du risque pris. Tout cela est peu lisible

Didier Gerardo (FNCC) revient sur la manière dont son équipe municipale a géré les annulations. Il a été proposé de réinjecter l'argent non dépensé dans des résidences de répétitions sur le territoire.

Josefa Gallardo (Groupe des 20) confirme les difficultés rencontrées dans le cas des sorties scolaires. La situation est très compliquée pour les chefs d'établissement car les consignes sont peu claires de la part des rectorats. Les annulations ou les maintiens se décident en dernière minute.

Laurent Van Kote (CFDT) partage les inquiétudes prononcées précédemment. Il alerte sur le fait que beaucoup de personnes quittent le métier. Les aides ont été données avant tout aux entreprises, il faut selon lui aider de manière plus directe les salariés et rééquilibrer les soutiens. Il demande par ailleurs le renouvellement de l'année blanche, la réactivation de l'activité partielle, la réactivation du FUSSAT ainsi qu'un soutien accru au secteur occasionnel (villes, fêtes...) à travers le GUSO.

Paul Pitaud (Synavi) constate l'augmentation des métiers en tension, et spécifiquement une pénurie de l'emploi administratif au sein des compagnies comme des lieux. La main d'œuvre se fait rare. S'agit-il d'une crise vocationnelle ? De conditions de travail peu attrayantes ? D'un effet de la crise sanitaire ? Ou d'une crise du travail en général ?... Marjorie Glas précise que cette question sera prochainement traitée dans le groupe de travail emploi formation.

Plan de relance DRAC : retours 2021 et préconisations 2022

Afin de préparer au mieux la réunion, Bastien Colas a transmis en amont un document indiquant la manière dont le plan de relance DRAC 2021 a été ventilé.

Bastien Colas (DRAC) remercie les participants à la réunion de leurs interventions. Beaucoup de problèmes se font jour. Les difficultés avec les rectorats ont été remontées à la ministre. Il opère ensuite quelques rappels concernant le plan de relance 2021 qui a été organisé en deux phases. Une première phase qui a réparti 70% des crédits à des structures connues par les services de la DRAC. Une seconde phase avec 30% des crédits répartis au bénéfice de structures ou d'équipes non connues des services. Une bonne partie des aides est allée au secteur théâtral, puisqu'une majorité de demandes en émanait.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) remercie la DRAC pour ces données. Elles sont importantes. Mais il invite à les mettre cela en regard des aides qui étaient déjà données auparavant. Les 70% sont-ils déjà allés sur des structures déjà fortement aidées ? Il faudrait le budget total de la DRAC et le mettre en regard des aides. Il indique par ailleurs n'avoir pas été informé de l'existence d'un plan de relance sur les festivals et invite à constituer des listings plus complets pour transmettre l'information au plus grand nombre. Il demande également à connaître la répartition des aides suivant les territoires. Enfin, il faudrait savoir si ces aides retombent en salaire sur les équipes artistiques. Comme il est difficile de le savoir, il faut favoriser les aides à l'emploi direct.

Bastien Colas (DRAC) explique que 70 % des aides sont allées à des lieux déjà aidés. L'objectif était d'aider l'emploi artistique à travers l'aide aux lieux. Les structures non connues de la DRAC n'ont pas toutes été touchées par l'information. La DRAC est passée par les réseaux sociaux, l'Agence AURA Spectacle Vivant... Les procédures pouvaient parfois paraître compliquées et longues, mais il s'agit d'argent public, il est nécessaire de passer par des procédures administratives, c'est la règle. Concernant l'aide aux festivals, pour la musique, il y a eu un appel national à travers le CNM ; la DRAC a géré les aides pour les manifestations littéraires et le reste du spectacle vivant. La bonne question à poser selon lui est en effet de savoir si cela a vraiment aidé l'emploi artistique.

Anna Delaval (SCC) ajoute que la mise en place du plan de relance a été suivie par la plateforme. Il fallait aller vite pour le premier appel à projet du plan de relance et la répartition 70% / 30% s'est du

coup imposée. Concernant les lieux, elle précise que, pour sa propre compagnie, la totalité de l'argent attribué par la DRAC a été versée à la compagnie par le lieu.

Laurent Van Kote (CFDT) demande aussi à avoir des éléments pour observer ce qui se fait en termes de politique publique. Il faut des chiffres des autres collectivités territoriales (Région, départements...). Le DEPS peut aussi proposer des données chiffrées.

Bertrand Petit (Syndeac) dit ne pas pouvoir répondre pour l'ensemble des adhérents du SYNDEAC. Mais au sein de la comédie de Valence, l'argent obtenu dans le cadre du plan de relance est allé vers les équipes artistiques (résidences...).

Jérôme Savy (CGR SFA) prend la parole. Le COREPS est là pour la mise en place d'outils susceptibles de porter les politiques de la culture. Actuellement, la priorité politique ne semble pas aller à la culture. Il faut des politiques culturelles adaptées aux situations d'urgence. L'aide directe à l'emploi reste la priorité.

Didier Gerardo (FNCC) répond, concernant les collectivités culturelles, que tout dépend des élus, qui sont libres d'intervenir sur la question. La mairie de Crolles a fait le choix d'aider les équipes artistiques mais cela reste le choix de chaque commune.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) demande une explicitation des critères retenus pour comprendre les choix effectués par la DRAC. Pour le 1^{er} plan de relance, les critères semblaient très ouverts.

Bastien Colas (DRAC) indique que le budget de la DRAC est normalement mis en ligne. Les données sont normalement assez accessibles. Il faut un retour sur le plan de relance mais la DRAC n'en n'est pas encore au stade de l'évaluation car certains projets ont été repoussés. La DRAC attend un retour de terrain de la part des syndicats, pas obligatoirement quelque chose de très précis mais bien un retour des adhérents.

Paul Pitaud (Synavi) indique que ce sont les plus petits, les émergents qui sont le plus en difficulté. Certains ne pensent même pas à remplir des appels à projet. Il y a un besoin de soutiens accrus.

Bertrand Petit (Syndeac) indique que le SYNDEAC a identifié quatre pistes pour le nouveau plan de relance :

- Aides à la reprise,
- Aide aux jeunes professionnels (émergence, insertion),
- Aide aux reports (ils ne sont pas toujours possibles, mais recouvrent des enjeux de visibilité et de diffusion pour les compagnies),
- Aides sur la billetterie pour maintenir les cessions et les emplois (aide au déficit pour maintenir les équilibres économiques).

John Zidi (Collectif unitaire 69) insiste sur les personnes qui n'ont pas de structures administratives sur lesquelles s'appuyer et qui sont, de fait, invisibilisées.

Anne-Laurence Chambon (Grand Bureau) indique qu'un travail est en cours auprès des adhérents de Grand bureau pour identifier plus précisément les dégâts provoqués par la crise.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) estime que les aides ne sont pas assez fortes malgré les efforts qui sont fait par la collectivité. Il faut que les artistes soient rémunérés à leur juste valeur.

C'est la raison pour laquelle il faut faire évoluer le GUSO, aider la culture populaire dans les territoires ruraux qui n'ont touché aucune aide. Il faut de l'aide à l'emploi. C'est primordial. Il faut aider tout le maillage culturel. Le CNM reste vague et peu transparent ; certains artistes n'ont par ailleurs reçu aucune aide car ils ne sont pas assez structurés.

Eva Duchamp (Groupe des 20) revient sur l'utilisation du plan de relance et explique qu'il existe des outils de suivi de l'activité des théâtres publics (les comités de suivi annuels en présence des partenaires publics), qui permettent de voir comment les aides ont été utilisées. Le groupe des 20 a fait le choix clair de soutenir les artistes en leur reversant les aides du plan de relance qui étaient fléchées. Mais le plan de relance manquait un peu de clarté quant à l'objectif de l'aide : avait-il pour ambition d'aider les lieux ou les compagnies... ? Elle propose de son côté, pour le plan de relance 2022, une aide aux structures qui allongent leurs saisons, organisent des activités hors les murs afin de mieux prendre en compte les usages des publics. Elle appelle enfin à ce que soient établis des critères très concrets (report, annulations, reprises) et à ce que les circuits d'aides soient clarifiés (aide directe compagnies, aide direct lieux) afin d'éviter les éventuels effets d'aubaine. Elle propose enfin une aide à la captation pour les artistes.

Josefa Gallardo (Groupe des 20) propose que soient établies des aides à la diffusion pour des théâtres qui se regroupent afin de favoriser les séries. C'est également le travail de territoire qu'il faut aider : la médiation, la recherche nécessitent des moyens pour reconquérir les publics.

Stéphane Frioux (France urbaine) indique qu'il fera un retour du travail du COREPS lors de la prochaine réunion de France urbaine. Sur Villeurbanne, l'aide à la création et aux résidences sera prioritaire, l'objectif est de favoriser le qualitatif, de donner du temps aux équipes. Il revient sur le développement des coûts de sécurité qui deviennent trop importants et grèvent les budgets artistiques.

Claire Hebert (Forces musicales) dit se retrouver sur les points évoqués par le SYNDEAC. Elle propose également de travailler à comprendre l'affaiblissement du public : qu'est ce qui est du ressort de la crise covid, des nouvelles pratiques culturelles, du télé travail ? Elle ajoute que le millefeuilles actuel des aides fait qu'il est difficile de s'y retrouver (ministère de la culture, de l'économie, CNM...)

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) rend compte des préconisations de la fédération des arts de la rue pour le plan de relance à venir : aide à la production et à la reprise, aide à la création sur le temps long, aides à l'emploi artistique, soutien à l'auto diffusion, soutien à la diffusion aux lieux non repérés, aide aux tournées mutualisées.

Marine Berthet (France Festivals) prend la parole et précise que, pour les festivals, les critères du CNM sont co-construits avec les acteurs du secteur et assez ouverts aux organisations peu structurées. Concernant les ensembles musicaux, les demandes concernant le plan de relance vont vers des aides à la résidence (favorisant des actions de territoire) et à l'auto production. Une attention particulière doit être portée aux musiques patrimoniales et de création.

Anna Delaval (SCC) dit partager assez globalement les demandes précédentes autour des aides à la reprise notamment. Elle demande par ailleurs quelle est la temporalité du nouveau plan de relance.

Paul Pitaud (Synavi) indique que sur le 1^{er} plan de relance, les critères manquaient de visibilité. Il appelle à plus de clarté sur les critères et les procédures de choix des appels à projet. A quoi correspond le professionnalisme par exemple ? Il propose enfin que les bureaux de production puissent également bénéficier des aides afin que les artistes peu structurés soient touchés.

Bastien Colas (DRAC) remercie pour tous ces apports. Il n'a pas encore idée pour le moment du cadrage global du plan de relance mais va faire remonter à l'administration centrale toutes ces demandes. Des choix devront être faits parmi toutes ces demandes. Il faudra également inventer des formes nouvelles : paniers culturels... En 2021, la DRAC a travaillé dans l'urgence, il y a eu des erreurs de communication, cela sera corrigé. Les moyens humains de la DRAC sont restés les mêmes, cela a été difficile pour les services. Le groupe de travail sera informé de nouvelles évolutions.

François Pouzadoux (Région) précise qu'il n'y a pas eu de plan de relance en 2021 du côté de la Région, uniquement un plan d'urgence en 2020. Il faudrait une représentation des départements au sein de ce groupe de travail, certains ont mis en place des plans de relance. Les temps de décisions de la Région sont très lents car il y a des procédures. Il faut travailler le long cours.

Définition de l'ordre du jour de la prochaine réunion

Les sujets suivants sont mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Identification des dispositifs d'aide des autres collectivités : Région, départements, etc. ;
- Réflexion sur les aides nécessaires sur le long cours et pas uniquement sur l'urgence (investissements pour les lieux, prise en compte des mutations des pratiques culturelles, etc.).

La réunion aura lieu en visio-conférence le 8 mars 2022, de 16h à 18h.

Groupe de travail Politiques Publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 8 mars 2022

Etaients présents à cette réunion :

Salariés

Sébastien Guerrier – CGT spectacle Auvergne

Jérôme Savy – CGT SFA

Employeurs

Marine Berthet - France Festival / Profedim

Christelle Morel - Fédération des arts de la rue

Valère Bertrand – Synavi

Bertrand Petit – Syndeac

Claire Hebert – les Forces musicales

Josefa Gallardo - Groupe des 20

Diane Loichot – Grand Bureau

Etat et collectivités

Ubavka Zaric – DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

François Pouzadoux – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Didier Gerardo – FNCC

Marc Uhry - France urbaine

Coordination

Marjorie Glas – coordination COREPS

Nicolas Riedel – Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Point d'actualité

Les points suivants sont abordés :

- Inquiétude concernant les budgets adoptés par la Région et certaines collectivités locales
- Point sur le plan de relance 2022 lancé par la DRAC
- Alerte concernant les baisses de dotation des collectivités qui ont un impact direct sur la diffusion de spectacle (notamment arts de la rue)
- Inquiétude des lieux concernant les répercussions de l'inflation
- Proposition, par France Urbaine, du développement d'un réseau de villes permettant de solliciter de l'argent à l'échelle européenne
- Inquiétude concernant la concentration grandissante du secteur, qui freine la diversité de programmation

- Point sur les objectifs du groupe de travail

Suite au comité de pilotage du 27 janvier 2022, le groupe Politiques Publiques est amené à redéfinir ses thèmes de travail et sa méthodologie de travail.

Il est proposé que le groupe travaille désormais à la mise en place de préconisations globales concernant les politiques publiques, à partir des travaux menés dans les autres groupes, plus circonscrits. Le groupe Politiques publiques est amené à travailler sur des questions générales relevant de la répartition du soutien à la culture (répartition territoriale, accès aux subventions), de son objet (création / événementiel / place de l'éducation populaire), de ses modalités (temporalités), et des publics ciblés (notamment dans un contexte de baisse de fréquentation).

La question du numérique pourra également être traitée dans ce groupe.

Le groupe devra pouvoir s'appuyer sur des données chiffrées.

S'agissant des modalités, il est suggéré que le groupe se réunisse peut-être moins fréquemment, mais en présentiel sur des temps plus longs. Il est également proposé d'inviter l'ADDACARA aux prochaines réunions.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe aura lieu sur la première quinzaine de mai, en présentiel, à Saint-Etienne ou Clermont-Ferrand. Un framadate permettra de déterminer la date.

DETAIL DES ECHANGES

Point d'actualité

Valère Bertrand (SYNAVI) demande ce qu'il en est du budget culture de la Région. Il explique que les compagnies sont très inquiètes, notamment concernant l'abandon de la politique culture et justice. Il dit avoir appris que 60 projets seraient aidés de manière prioritaire dans le cadre de la nouvelle mandature régionale : qu'en est-il des autres projets ? S'agissant du soutien de l'Etat au secteur, il fait également part de l'inquiétude des compagnies ayant peu de moyens concernant le conditionnement des subventions à l'obligation d'une formation sur la question des violences sexuelles et sexistes. Il fait également part des difficultés de certains dans la gestion administrative des demandes d'aides du plan de relance. Enfin, il souhaite revenir sur la situation actuelle du théâtre de Privas, qui reflète selon lui une remise en question de la notion de service public du théâtre par la collectivité et le département.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) répond concernant les formations en prévention des violences sexuelles et sexistes : la conditionnalité des aides ne concerne que les compagnies et structures conventionnées. L'Afdas est missionnée pour proposer des formations sur les violences sexuelles et sexistes : un appui conseil spécifique a été mis en place. Elle ajoute que le plan de relance de la DRAC, composé d'appels à projets pour les compagnies sera lancé très prochainement, de même que des appels à projet sur les questions d'insertion professionnelle pour les jeunes entrants et de compensation de billetterie pour les lieux.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) informe le groupe que des tables rondes seront organisées à Clermont-Ferrand prochainement. Ce sera l'occasion de faire remonter les demandes des acteurs professionnels aux partenaires publics.

Jérôme Savy (SFA CGT) demande si quelque chose est prévu pour la réinsertion.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) précise que les appels à projets qui seront lancés par la DRAC ne concernent pas la réinsertion mais bien l'insertion des jeunes artistes. Ce travail devra se mener avec les réseaux professionnels.

François Pouzadoux (Région AURA) répond concernant le budget culture de la Région. Il dit que les arbitrages sont encore en cours. De premières subventions ont été votées en février, et elles étaient égales à celle de l'année précédente. La prochaine commission permanente aura lieu dans 10 jours. S'agissant des projets prioritaires de la Région, 58 ont été identifiés dans le cadre de la nouvelle mandature « Cap région 2030 » dont, pour le secteur culturel, le Musée des tissus, les politiques festivals, la Maison Saint-Exupéry, la Halle au blé / FRAC Auvergne. Ces priorités n'empêcheront pas d'aider d'autres projets.

Valère Bertrand (Synavi) considère qu'il faut des éléments plus précis sur les répartitions des subventions.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) revient sur la situation des arts de la rue, un secteur très fragile, où les diffusions de spectacle continuent d'être très compliquées : la baisse de moyens dans les collectivités locales contribue à l'affaiblissement de la diffusion. Elle demande enfin si le plan de relance prévoit d'autres aides que l'insertion et l'aide à la billetterie.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) répond qu'il y aura des appels à projets pour les compagnies, qui sortiront dans deux semaines.

Marc Uhry (France urbaine)

Prend ensuite la parole. Il considère que, pour pallier aux baisses de moyens, les collectivités doivent davantage investir les aides européennes (Europe creative notamment). Il s'inquiète par ailleurs de la concentration grandissante dans la chaîne de valeur du secteur culturel : Live Nation, Bolloré, etc. imposent de plus en plus des contrats d'exclusivité. Or, il faut assurer plus de diversité dans le spectacle vivant. Il faut agir en concertation pour maintenir la diversité des offres. Enfin, il appelle à développer des réseaux de villes pour co-monter des projets : décarbonner la culture, imaginer des billetteries coopératives, de nouveaux modèles juridiques, développer des micros tournées... etc.

Marjorie Glas (COREPS) précise que groupe festival a prévu de travailler sur la question de la concentration. Concernant l'éco-responsabilité, elle précise que le Shift Project sera invité le 22 mars prochain, dans le cadre du groupe production diffusion du COREPS.

Jérôme Savy (SFA CGT) interroge la DRAC concernant le dispositif d'aide aux résidences dans les conservatoires et demande comment il sera mis en place.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) indique que les conservatoires sont actuellement sollicités pour mettre en place ces résidences.

Jérôme Savy (SFA-CGT) invite à passer par des conventions et suggère de se rapprocher d'Agis sur les nouveaux décrets sur la question des risques sonores, ainsi qu'un travail sur les nouvelles technologies pour les questions d'ordre techniques.

Bertrand Petit (SYNDEAC) dit le SYNDEAC très vigilant sur les baisses de subvention (Ardèche, Région...). Il fait également part de l'inquiétude de son organisation concernant l'inflation. Enfin, il demande quel est le calendrier du plan de relance.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) répond que tout va aller très vite. L'appel à projets sortira probablement dans deux semaines, sera instruit au mois de mai et les subventions devront être versées avant le 30 juin. C'est le calendrier qui a été fixé par le ministère de la Culture

Claire Hebert (Les forces musicales) insiste sur les craintes du secteur concernant l'inflation et spécifiquement le coût de l'énergie. La sortie de Crise Covid risque d'être impactée par l'inflation.

[Retour sur le comité de pilotage du 27 janvier 2022](#)

Marjorie Glas (COREPS) revient sur les échanges qui ont eu lieu durant le dernier comité de pilotage du COREPS concernant le groupe Politiques Publiques. Il est nécessaire que les travaux des différents groupes s'articulent. Le groupe Politiques publiques semble le moins précis, et les thématiques abordées recoupent souvent le travail des autres groupes. Il faut mettre en place une méthodologie de travail : par exemple, s'appuyer sur le travail des autres groupes pour proposer des actions plus générales de politiques publiques. Le groupe pourrait, dans ce cadre, travailler à une meilleure articulation entre les différents niveaux de collectivités. En outre, une prochaine réunion en présentiel, sur un temps plus long, serait souhaitable.

Valère Bertrand (SYNAVI) insiste sur le fait que ce groupe de travail est très transversal et a besoin d'études chiffrées, particulièrement dans un contexte de baisse des budgets, où les structures en

bout de chaîne, les compagnies, connaissent d'importantes difficultés. Pour travailler à l'harmonisation des politiques publiques, la présence des élu.e.s est incontournable (territoires ruraux, intercommunalités, communes...). Il faut interroger le mode de travail de notre groupe. Il faut regarder sur le long terme, avoir une vision prospective pour aiguïser les préconisations.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)

Il appelle à regarder les choses sur le long terme. Il y a besoin de davantage de données au niveau local mais se dit sceptique quant au fait que les collectivités donnent ces éléments, ce qu'il ne trouve pas normal. Par exemple, le tableau qui a été transmis dans le groupe emploi formation sur la situation des intermittents du spectacle en 2020 et 2021 est très éclairant : les politiques publiques ne favorisent pas l'implantation de projets culturels sur les territoires, ce qui reste privilégié c'est une politique événementielle et non un travail sur le fond. Il faut faire évoluer ces politiques, il faut des propositions collectives mais nous ne sommes pas tous d'accord, il faut échanger sur ces questions. Il faut mettre en débat nos désaccords. Le plan de relance se met en place dans l'urgence, cela ne favorisera pas les petites compagnies. On perd de jeunes artistes. Il appelle enfin à aller voir les élus avec les préconisations du groupe.

Marjorie Glas (COREPS) précise avoir demandé des données chiffrées aux départements et à la Région. Un travail est en cours avec eux.

Josefa Gallardo (Groupe des 20) insiste sur la nécessité de former des élus. Elle rappelle la notion de service public de la culture. Elle appelle également à privilégier l'aide aux artistes ainsi qu'au personnel administratif, indispensable pour monter des projets. Les politiques culturelles doivent être pensées à moyen et long terme. Elle rappelle enfin que des baisses sont prévues en 2023 dans les collectivités publiques, qu'il faut entendre, dans ce contexte, les difficultés des élus.

Jérôme Savy (SFA CGT) appelle à être vigilant sur l'articulation des aides et des projets dans la mesure où certaines aides font doublon. Les appels à projet favorisent toujours les mêmes : ceux qui savent remplir les dossiers de demandes d'aides car ils connaissent les rouages des politiques publiques. Il faut aider d'autres projets moins classiques et moins outillés administrativement. Il faut limiter les artistes « de cour », être moins normatif. Il faut aider l'emploi direct (GIP culture) pour favoriser la diversité. Il faut des données chiffrées, des données plus précises pour comprendre les réalités du secteur. Il faut réinventer les politiques publiques pour une culture plus maillée, plus sociale, plus équilibrée, favorisant une meilleure répartition des subventions.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) considère que la présence des collectivités et du secteur associatif est indispensable pour penser les politiques publiques. Il faut agrandir le cercle de la réflexion.

François Pouzadoux (Région AURA) suggère de réfléchir aux objectifs de ce groupe de travail. Les objectifs sont-ils les mêmes à Lyon que dans le Cantal par exemple ? S'agissant de l'articulation entre les collectivités, il rappelle que toutes les collectivités n'ont pas des objectifs similaires même si la culture est une compétence partagée. Quid, enfin, de l'évaluation de ces objectifs de politique publique ?

Didier Gerrardo (FNCC) entend la question de la formation des élus. Chacun interagit en fonction de ses compétences propres et de ses moyens financiers, les élus essayent de comprendre le langage spécifique et les pratiques du secteur culturel.

Claire Hébert (les forces musicales) aborde la question du numérique. Elle demande si elle est abordée dans les groupes de travail du COREPS car cette politique publique est posée au niveau national.

Valère Bertrand (SYNAVI) dit que la préoccupation du SYNAVI est davantage orientée sur le vivant mais ne s'oppose pour autant à l'idée de travailler sur la question du numérique. Il appelle cependant à aussi aborder la question des droits culturels qui est posée par un grand nombre de collectivités. Et à ne pas oublier les problématiques liées à la création, à la production. Faire une politique, c'est établir des priorités.

Education populaire, émancipation, éducation, économie... quelles sont les priorités ? Il y a beaucoup de questions en suspens. Quels sont les principes fondamentaux en termes de politique publique ? Ce groupe doit donner le cadre général du travail à entreprendre.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)

Se dit d'accord avec les propos du SYNAVI. Il aimerait savoir quelle est la part des subventions dévolue à l'évènementiel et quelle part est dévolue à la création. Il pense que la part donnée à la création artistique et à l'implantation des artistes sur les territoires est ridicule, la part principale étant dévolue à l'évènementiel.

Ubavka Zaric (DRAC AURA) demande quelles sont les données demandées à la DRAC.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) indique vouloir le budget général de la DRAC et connaître les répartitions (lieux, compagnies, territoires...).

Ubavka Zaric (DRAC AURA) suggère de travailler la question du numérique, des publics, des pratiques culturelles des personnes... Certains sujets sont à travailler dans ce groupe pour proposer des pistes d'actions.

François Pouzadoux (Région AURA) appelle à ne pas opposer les questions de création et de diffusion. Certains territoires ne peuvent pas toujours mettre en place des politiques de création par manque de structures pérennes installées sur les territoires.

Marine Berthet (France Festivals / FEVIS) demande à ce soit traitée la question des publics et du non-retour des publics : ce processus a des répercussions sur l'écosystème du spectacle vivant, une anticipation est nécessaire. Elle demande aussi à avoir une plus grande visibilité des politiques publiques pour anticiper, il faut travailler la temporalité des politiques publiques.

Valère Bertrand (SYNAVI) revient sur la différence existante entre les industries culturelles et l'artisanat du spectacle vivant. L'écarte est important entre les personnes qui s'inscrivent dans la logique du marché et d'autres dans l'éducation populaire. Il appelle à réinventer d'autres circuits de diffusion, à accompagner la vitalité qui existe dans cette région sur les territoires ruraux car beaucoup de lieux existent et travaillent. Pour ce groupe, il faut privilégier le travail en présentiel sur le temps long.

Marjorie Glas – AURA-SV

Propose qu'une réunion soit organisée en présentiel au mois de mai, sur une demi-journée, à Clermont-Ferrand ou Saint-Etienne. Un sondage sera proposé aux participants, ainsi qu'un ordre du jour prévisionnel.

Groupe de travail Politiques Publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 10 mai 2022

Etaient présents à cette réunion :

Salariés

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)

Laurent Van Kote (CFDT)

Employeurs

Ludivine Ducrot (SMA)

Marine Berthet (France Festivals / Profedim)

Claire Hébert (Forces musicales)

Valère Bertrand (Synavi)

Emmanuelle Nonet (SCC)

Clément Peretjatko (collectif marionnettes AURA / THEEMA)

Bertrand Petit (Syndeac)

Diane Loichot (Grand Bureau)

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)

Franck Zimmerman (Auvergne Clermont Métropole / France urbaine)

Sarah Meunier (Ville de Clermont-Ferrand / France urbaine)

Stéphane Frioux (Ville de Villeurbanne / France urbaine)

Didier Gerrardo (FNCC)

Etat & collectivités

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes)

Ubavka Zaric (DRAC)

Anne Grandsire (addacara)

Sihem Zaoui (addacara)

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)

Nicolas Riedel (AURA SV)

Synthèse des sujets abordés : p.2

Détail des échanges : p.3

SYNTHESE DES SUJETS ABORDES

- Point d'actualité

Les points suivants sont abordés :

- Inquiétude concernant les budgets adoptés par la Région
- Inquiétude concernant l'augmentation du prix des fluides

- Point sur les budgets culturels collectés auprès des collectivités locales

Le groupe va travailler à l'élaboration d'un modèle de grille budgétaire.

Les collectivités (Région, départements, métropoles) seront invitées à le compléter.

Ce dispositif permettra de comparer les différentes politiques menées et les objectifs poursuivis.

- Axes de travail du groupe

Il est décidé que le groupe travaillera sur la question des publics lors de sa prochaine réunion : remontées de terrain concernant les changements de pratiques de publics, effets sur les structures (équilibre financier, gestion RH, projections, etc.)

Ce thème de travail permettra d'identifier des problématiques de travail plus larges : fabrique d'un public, articulation EAC / fréquentation, place du numérique dans les nouveaux usages, etc.

- Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe aura lieu courant septembre, en présentiel, au fil à Saint-Etienne sur une journée entière (10h-16h). Un framadate permettra de déterminer la date.

DETAIL DES ECHANGES

Marjorie Glas ouvre le groupe de travail en rappelant quelques éléments généraux relatifs à la vie du COREPS :

- ouverture du COREPS au spectacle enregistré comme prévu dans la circulaire du ministère de la Culture. Différentes prises de contacts avec les syndicats et les réseaux du secteur ont été effectués.
- Présentation d'un nouvel arrivant au sein du COREPS: l'Addacara (Association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes)

S'agissant du groupe politiques publiques, elle rappelle qu'une redéfinition des objectifs de ce groupe de travail est à effectuer. Un recentrage des thématiques s'avère nécessaire. Quelques thèmes sont ressortis des précédents débats : dispositifs de soutien, les publics et les droits culturels, le numérique, l'éco-responsabilité, les discriminations / égalité femme/homme. L'identification d'axes prioritaires de travail fera l'objet d'un point à l'ordre du jour.

Présentation des nouveaux entrants et entrantes.

Sihem Zaoui et Anne Grandsire pour l'**Addacara**

Franck Zimmerman pour Auvergne Clermont Métropole (**France Urbaine**)

Sarah Meunier pour la ville de Clermont-Ferrand (**France Urbaine**)

Tour d'actualité

Valère Bertrand (Synavi) a deux points saillants à évoquer :

- Questions et interrogations autour du budget culturel régional. Entre les annonces déjà faites et les bruits de couloir, le SYNAVI a beaucoup d'inquiétudes. Où en sont les baisses annoncées et celles programmées ?
- Il demande enfin de faire un point d'étape sur les plans de relance DRAC (nombre de dossier déposés, date de l'instruction, etc.)

Ubavka Zaric (DRAC) explique ne pas pouvoir répondre aujourd'hui, les dossiers sont en cours d'instruction. Les réponses seront données début/mi-juin. Elle demande à ce que les questions de ce type lui soient transmises en amont afin d'arriver avec les éléments demandés.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond en disant que deux objectifs principaux ont été donnés cette année par l'exécutif régional :

- La mise en place d'un fonds de solidarité pour les structures en difficulté (les critères sont en cours de définition et seront votés le 29 juin),
- Un rééquilibrage des subventions en faveur des territoires les moins dotés en raison d'un écart constaté trop important entre les grandes métropoles et les territoires ruraux.

Valère Bertrand (Synavi) dit vouloir plus d'éléments factuels car les baisses sont très importantes. Si le budget reste constant, comment se fait le rééquilibrage territorial ? Les acteurs des territoires ne sont pas associés à cette redistribution. Le risque est la déstabilisation des structures avec des annonces en cours d'année (avril/juin).

Claire Hébert (Forces musicales) dit voir les « moins » (les baisses de subventions), mais demande où sont les « plus » (les hausses de subventions) ? Il y a un manque de visibilité. Les annonces sont

tardives et mettent en difficulté le travail des structures et leur stabilité financière. Cela impacte l'emploi et l'activité dans l'ensemble du secteur professionnel. Elle rappelle enfin que les structures qui ont été visées font aussi des actions hors des métropoles et travaillent sur les territoires et touchent en cela un public large.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond que les « plus » seront connus plus tard.

Franck Zimmerman (Auvergne Clermont Métropole) demande ce qu'il en est des autres métropoles hormis Lyon (Clermont, Grenoble, Saint-Etienne...). Vont-elles être touchées par ces baisses ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond que la Région a conscience que le calendrier a posé des problèmes pour les structures, les arbitrages sont arrivés tard. Ce n'est pas idéal. Une redéfinition de la politique culturelle de la région est en cours, une fois adoptée cela donnera une plus grande visibilité aux choix effectués. Du retard a été pris, le/la responsable du service SV à la Région n'a pas encore été recruté. La Région a des budgets très contraints mais qui restent stable.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) dit que la méthode employée ne fonctionne pas, ce parachutage des informations en milieu d'année rend impossible une anticipation pour les structures. Le rééquilibrage est important pour les territoires ruraux. Mais les grands équipements ont des rayonnements qui dépassent leur lieu d'implantation, il faut le prendre en compte. Concernant les budgets demandés par le COREPS et fournis par la Région, il y a peu de détails. Il manque enfin un capital confiance des acteurs culturels vis-à-vis de la Région, c'est la raison pour laquelle il faut fournir des chiffres et des explications afin de comprendre les arbitrages effectués. Ces données doivent exister quelque part. L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant fournit le nom des structures aidées dans son atlas : il faudrait seulement obtenir les subventions qui y sont liées.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) a bien conscience que la méthode n'est pas bien passée. Cette année est effectivement difficile car il fallait prendre des décisions délicates. Il faut rebâtir la confiance. Il paraît difficile de transmettre des détails supplémentaires concernant les données chiffrées.

Ludivine Ducrot (SMA) demande à ce que cette politique de rééquilibrage soit couplée à un plan d'accompagnement des structures qui subissent des baisses. C'est très brutal. Le COREPS a un rôle à jouer sur ce sujet, en tant qu'espace de concertation et de transmission d'information. Il existe d'ailleurs un rééquilibrage territorial mais aussi esthétique.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) explique que certains territoires et certaines disciplines ont des carences. La Région devrait avoir une feuille de route dans quelques semaines qui permettra d'y répondre. Elle sera partagée avec le COREPS. Il y a eu un travail d'évaluation des compagnies conventionnées en 2021 : certaines seront déconventionnées à partir de cette année et ont préparées en amont à ces annonces.

Laurent Van Kote (CFDT) dit être en accord avec ses collègues. Là encore, la méthode et le capital confiance posent question. Pourquoi ces annonces aujourd'hui et pas il y a 5 ans ou dans 2 ans ? La Région a souhaité un COREPS et donc du dialogue social et de la confiance réciproque. Celle-ci est mise à mal. Les budgets traduisent une politique, il faut expliciter ces politiques. Il faut faire remonter à l'exécutif les interrogations des organisations ici présentes.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond sur la temporalité des choix effectués. Pour le 1^{er} mandat, l'objectif était la réunification des 2 régions puis est venue la crise du Covid. C'est donc sur ce second mandat que cette nouvelle politique s'applique. Les métropoles ciblées sont celles qui avaient un ratio trop favorable entre population et subventions. Donc Clermont-Ferrand et Saint-Etienne ne seront pas touchés.

Claire Hebert (Forces musicales) explique avoir aussi une grande inquiétude sur le coût de l'énergie et sur l'inflation qui ont un fort impact sur les structures représentées par les Forces musicales. Il y a un étranglement financier, un effet ciseau. Il faut que cela puisse être débattu et pris en compte. Cet effet risque de perdurer et d'avoir de fortes incidences.

Valère Bertrand (Synavi) demande à ce que, avant le 17 juin, date du prochain comité de pilotage du COREPS, il y ait des données plus précises sur le budget régional, cela aura une incidence sur la venue du SYNAVI au Comité de pilotage. Pour maintenir la confiance, il faut comprendre cette politique. Le COREPS n'est pas une chambre d'enregistrement mais une instance de dialogue.

Bertrand Petit (Syndeac) prend ensuite la parole et fait part de l'inquiétude des membres du SYNDEAC face à la politique régionale, en souscrivant aux prises de parole précédentes des autres organisations. Il ne s'agit pas de nier les droits des collectivités à faire évoluer leur politique, mais il faut de l'anticipation, de la concertation, du dialogue et de la communication... Cette méthode n'est pas acceptable. Où va aller l'argent ? Le SYNDEAC sera vigilant. Il faut de la transparence pour sortir de la suspicion de clientélisme. Il faut faire avec les acteurs et non contre eux, c'est très insécurisant.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond concernant les données budgétaires qui sont demandées. Il demande de faire des demandes précises à la directrice ou à la vice-présidente, qui diront ce qui est possible de transmettre.

Marjorie Glas (COREPS) précise que cette demande de données a déjà été faite à toutes les collectivités territoriales (Etat, région, départements). Elle sera réitérée.

Marine Berthet (Profedim / France Festivals) prend la parole et fait part de trois interrogations pour les organisations qu'elle représente.

- Quid d'un lien à faire avec l'Etat sur le fonds de solidarité de la Région.
- La Région continue-t-elle à financer le COREPS sur 2022 ?
- Quid du financement des lycées sur l'EAC via le pass Région ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) a peu d'éléments pour répondre. S'agissant du fonds de solidarité, il dit regarder ce que fait l'Etat.

Nicolas Riedel (Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant) ajoute que, pour le moment, la mission COREPS n'est plus financée par la Région mais uniquement par la DRAC. Une demande de subvention a été déposée.

Ludivine Ducrot (SMA) demande quelles sont les dates des prochaines commissions d'attribution de subventions.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) répond qu'elles auront lieu les 25 mai et 29 juin. Seront votés les subventions pour : les festivals, les « labélisés » Etat, les compagnies conventionnées.

Données budgétaires collectées

Marjorie Glas (COREPS) rappelle avoir envoyé les données suivantes : Atlas DEPS, budget région, budget Puy-de-Dôme et budget Ardèche.

Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne) explique que le document de l'Ardèche est assez complet, même s'il manque le détail par compagnies et par lieux aidés. Sur le Puy de Dôme, le budget est très succinct.

Ubavka Zaric (DRAC) propose que le groupe fournisse une grille commune pour les demandes de budget, afin qu'ils puissent être mis en regard les uns des autres.

Ludivine Ducrot (SMA) considère qu'il faut réussir à mettre en place un document comparatif pour pouvoir évaluer ces différents budgets. Il faut moins d'opacité, les acteurs culturels parlent aux organisations professionnelles de chiffres toute la journée, et il est impossible de répondre à leurs interrogations. Il faut se parler et partager les données chiffrées.

Valère Bertrand (Synavi) dit être d'accord avec ces propositions. Il faut trouver des relais sur les départements et sur les villes pour obtenir des réponses, ces données étant publiques.

Laurent Van Kote (CFDT) explique que nous savons que la question des budgets est complexe, mais néanmoins un budget est la traduction d'une politique, c'est cela qui nous intéresse. Il faut connaître la manière dont les budgets se répartissent (investissement, conventionnement, action, projets...). C'est de cela dont le COREPS aimerait discuter avec les acteurs politiques. C'est l'objet même du COREPS. Il faut des éléments pour comprendre les politiques mises en œuvre.

Valère Bertrand (Synavi) considère qu'il faut évaluer les actions subventionnées et pour cela aborder la question des critères d'évaluations afin de mieux comprendre les politiques mises en œuvre. C'est le rôle du COREPS.

Sébastien Guerrier (CGT) ajoute qu'il y a un manque de confiance dans les deux sens. Cette question des budgets est complexe, certes, mais Le COREPS LES VEUT. C'est une question de confiance. Il propose de travailler sur un document partagé à envoyer aux collectivités.

Claire Hébert (Forces musicales) explique qu'il y a des documents déjà disponibles mais qui sont très complexes.

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il y a aussi ce que produit le DEPS dans son Atlas qui est assez précis.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) demande que des chiffres soit fournis sur les thématiques (création, diffusion, EAC...). Les objectifs donnés aux équipes aux lieux qui sont aidés. L'objectif est de savoir ce qui est soutenu à travers les financements publics ?

Sébastien Guerrier (CGT) propose que pour le moment, les demandes se concentrent sur le Spectacle Vivant.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) propose de déjà parler des chiffres que nous avons, ce serait une première étape. Il est disposé à les commenter et à expliciter la politique publique de la Région.

Valère Bertrand (Synavi) dit être d'accord pour participer à la création d'un outil partagé. Il y a une analyse plus fine à effectuer des territoires, des esthétiques, des répartitions par lieux, de l'emploi.

Thèmes de travail pour le groupe

Marjorie Glas (AURA SV) aborde un dernier point soumis à l'ordre du jour, celui des thèmes de travail identifiés par le groupe. Il faut hiérarchiser les thématiques prioritaires pour vous, et décider quel calendrier de travail est fixé, et selon quelles modalités de travail.

Les thèmes identifiés sont les suivants :

- La place du public dans l'élaboration des politiques publiques
- L'articulation entre les échelons de politique publique
- Le numérique
- L'éco-responsabilité

Sébastien Guerrier (CGT) voit deux thèmes majeurs à aborder.

- Comment les aides publiques favorisent-elles l'implantation des équipes artistiques sur le territoire ? C'est une question importante et difficile.
- Quelle est la place des acteurs culturels dans les politiques culturelles, quels rôles peuvent-ils jouer ?

Ludivine Ducrot (SMA) insiste sur la question de l'éco-responsabilité et la question de l'énergie. Comment va-t-on faire dans les années à venir avec l'augmentation du coût des fluides ?

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) s'interroge sur la manière dont les collectivités pourraient être complémentaires. La culture est une compétence partagée. Comment répartir les missions entre ces différentes collectivités ? Chacun a ses compétences particulières.

Laurent Van Kote (CFDT) suggère de penser l'articulation entre les échelons de politique publique à partir d'une compréhension des politiques mis en place, et des objectifs attendus.

Ubavka Zaric (DRAC) suggère de travailler sur la simplification administrative pour les usagers., la question des publics, les nouveaux usages des publics...

Claire Hébert (France musicales) pense aussi qu'il faut penser la place des acteurs culturels dans les politiques publiques. Elle s'interroge également sur les transformations profondes des comportements des publics. Nouveaux usages, nouvelles pratiques culturelles, Crise du Covid, télétravail... On a assisté à des changements d'usage.

Ludivine Ducrot (SMA) dit qu'on assiste à une accentuation des problématiques constatées pré-covid (fréquentation, nouveaux usages...).

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) dit qu'il faut faire état sur ce que l'on ressent et ce que l'on constate sur le terrain concernant les publics, les fréquentations. La question des publics ne doit pas être réfléchi uniquement sous le prisme de la billetterie il faut aussi aborder cette question dans le contexte des événements "gratuits" (festival, espace public etc...).

Sébastien Guerrier (CGT Auvergne) rappelle que la consommation culturelle a pris le pas sur l'émancipation des publics. Quel public voulons-nous fabriquer ? Comment donner une cohérence sur toutes les chaînes d'âge ?

Sarah Meunier (Ville de Clermont-Ferrand / France urbaine) explique que toutes les collectivités ont des actions pour diversifier les publics. Mais ces politiques sont-elles efficaces ? Quelles sont les nouvelles pratiques culturelles ? Des parcours culturels sont mis en place dans les collectivités dans le cadre de politiques EAC. Il faudrait interroger l'efficacité de ces politiques.

Marjorie Glas (AURA-SV) synthétise les échanges et suggère que la question des publics semble une priorité pour l'ensemble du groupe. Ce pourrait être un axe de travail pour la prochaine réunion. Le groupe pourra ensuite tirer des fils à partir des remontées de terrain qui auront lieu.

Valère Bertrand (Synavi) suggère d'aborder aussi, en lien avec ce sujet, la place de la culture dans les comités d'entreprise ainsi que la question de l'intergénérationnel.

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes) propose d'aborder également la question de l'inclusion des publics handicapés dans les politiques publiques de la culture. C'est une question centrale pour l'exécutif régional.

Laurent Van Kote (CFDT) pose aussi la question du numérique dans les nouvelles pratiques culturelles.

Marjorie Glas (AURA SV) conclut la séance.

- Le groupe travaillera dans les semaines à venir sur la grille de demande de données
- La prochaine réunion traitera de la question des publics.

Il est convenu d'une réunion d'une journée complète (10h-16h) tous les 3 mois en présentiel. Il faudra travailler entre les réunions et prévoir un ordre du jour et une méthode bien cadrés.

La prochaine réunion aura lieu courant septembre, au Fil à Saint-Etienne, exclusivement en présentiel.

Groupe de travail Politiques Publiques
Relevés de conclusions de la réunion du 8 septembre 2022

Etaients présents à cette réunion :

Salariés

Laurent Van Kote (CFDT)

Employeurs

Marine Berthet (France Festivals / Profedim)

Valère Bertrand (Synavi)

Eva Duchamp (Groupe des 20)

Ludivine Ducrot (SMA)

Claire Hébert (Forces musicales)

Diane Loichot / Laure Pardon (Grand Bureau)

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue)

Bertrand Petit (Syndeac)

Etat & collectivités

Bastien Colas (DRAC)

François Pouzadoux (Région Auvergne Rhône Alpes)

Ubavka Zaric (DRAC)

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)

Mateja Schang (AURA SV)

DETAIL DES ECHANGES

Marjorie Glas ouvre le groupe de travail en rappelant que la prochaine plénière du COREPS aura lieu le 8 novembre à la Comédie de Clermont Ferrand, avec un comité de pilotage l'après-midi. Dans le cadre de la plénière, il a été demandé que chacun des groupes présente succinctement ses travaux. Marc Drouet et Sophie Rotkopf seront présents.

Tour d'actualité

Valère Bertrand (SYNAVI) prend la parole. Il fait part des interrogations du SYNAVI sur la politique de la Région. Celle-ci n'a encore fourni aucune donnée concernant le fléchage du budget 2022, ni sur la préparation du budget 2023 de la Région. On connaît les baisses, on ne sait pas où sont passées les hausses : quid du budget maintenu ? S'agissant des politiques menées par l'Etat, Valère Bertrand rappelle que la COREPS a été associé à la rédaction du plan de relance. Il serait intéressant de savoir qui est allé sur ce dispositif. Il indique ensuite l'inquiétude du secteur face à l'augmentation du prix de l'énergie, notamment pour les lieux indépendants membres du SYNAVI. Il souligne enfin les difficultés traversées par les collectivités qui sont soumises à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires sans pour autant bénéficier d'un transfert de moyens de la part de l'Etat. Dans cette situation, elles vont devoir serrer les vis budgétaires sur d'autres lignes. Les directeurs de lieux se disent très inquiets pour embaucher du personnel technique : cela laisse présager de nouvelles annulations de contrats. Enfin, Valère Bertrand fait un dernier point sur la fréquentation des publics : sur l'été, les salles étaient pleines, le public est revenu. Leurs habitudes ont évolué mais la présence était effective.

Claire Hébert (Les forces musicales) se dit d'accord avec ce qui vient d'être dit, notamment concernant la Région. Elle fait part de l'inquiétude des forces musicales sur l'asphyxie budgétaire de rentrée : l'inflation de l'énergie (pour exemple, le budget énergie de l'Opéra de Lyon est passé de 300 000 euros annuels à 800 000€). Il n'existe pas de bouclier pour les entreprises. L'inflation se traduit aussi par une demande de renégociation par les fournisseurs (entretien, ménage, sécurité...) pour revoir à la hausse le contrat. Les discussions sont serrées. Le secteur a besoin de repères pour bien manier ces relations et ces hausses. Elle partage le point de vue de Valère Bertrand sur le financement des hausses des salaires. Dans ce contexte, le développement des ressources propres est un enjeu, mais le public n'a pas la capacité d'absorber une hausse de tarifs, ce n'est pas une solution. Les contrats de cession se négocient plus âprement qu'auparavant. Elle fait enfin part de l'inquiétude des Forces musicales quant aux possibles coupures d'électricité cet hiver. Les forces musicales souhaiteraient être associées au débat et contribuer à la réflexion.

Ludivine Ducrot (SMA) prend la parole et insiste sur les effets de la crise énergétique : il y a de fortes inquiétudes faces aux coupures d'électricité et de gaz. Quid du maintien des concerts dans ce contexte ? Le Fil (qu'elle dirige) a entrepris une réflexion pour travailler sans gaz jusqu'à l'hiver. La question des énergies et de l'inflation est brûlante. Certains fournisseurs sont obligés d'augmenter leurs prix. L'augmentation des charges et la fréquentation du public qui se transforme rend difficile une projection budgétaire précise. Comme dans l'opéra, les tarifs des têtes d'affiche ont augmenté. Or, c'est là que le public vient. Une grosse difficulté réside dans le fait que le comportement du

public est impossible à prévoir au-delà de 3 mois. Cela rend les métiers compliqués. En outre, les charges de déplacement augmentent du côté des artistes et producteurs et ils répercutent ces frais sur les lieux de concert, sans concertation préalable. C'est du chacun pour soi.

Laure Pardon (Grand Bureau) revient sur les festivals de la région AURA. Elle fait part de l'incompréhension du secteur face à la fréquentation des publics, il est compliqué de trouver une logique dans les comportements. Les festivals ont joué la course aux têtes d'affiche dans le contexte post-covid : le secteur s'est mis en danger, d'un point de vue financier et ce dans un contexte de grande incertitude concernant le comportement des publics. Il existe une grande diversité de financements et de systèmes économiques chez les festivals. Il est difficile de faire un constat homogène. Il y a parfois eu un déficit malgré une bonne fréquentation. La chute de Musilac inquiète quant à la possibilité que le festival soit racheté par un grand groupe. Ce serait une première en AURA. S'agissant de la fréquentation, sur Foreztival, la moyenne d'âge est passée de 28 ans à 29 ans. Cela interroge sur le public jeune. Autre changement en termes de public : le festival a vendu moins de pass 3-4 jours, les gens sont venus sur de plus courtes durées. Concernant la hausse des tarifs des fournisseurs : il s'agit de surprises qui n'étaient pas prévisibles (énergie, coût des transports...) et qui ont largement impacté les budgets.

Diane Loichot (Grand Bureau) complète les propos de Laure Pardon. Elle ajoute l'inquiétude actuelle qu'il y a dans tous les territoires concernant les catastrophes naturelles et le dérèglement climatique : il s'agit d'impacts physiques bien sûr mais cela a également un coût psychologique pour les équipes. Certains festivals ont fait l'objet d'une interdiction préfectorale. Peu d'assurances acceptent d'assurer aujourd'hui. Ce sont de nouveaux paramètres à prendre en compte. Elle confirme les propos de Ludivine concernant le caractère très élevé des cachets des têtes d'affiche. Elle pointe enfin les difficultés actuelles de recrutement dans les métiers administratifs, et l'important turn-over des équipes.

Marjorie Glas rappelle dans ce contexte que le groupe emploi formation COREPS co-organise avec l'Agence AURA-SV une journée au Fil le 11 octobre autour de l'attractivité des métiers du spectacle et les difficultés de recrutement.

Claire Hébert (les forces musicales) explique que dans son secteur, les difficultés de recrutement se retrouvent surtout sur les métiers techniques.

Laure Pardon (Grand Bureau) ajoute une vraie crainte dans le secteur des musiques actuelles qui est celle du risque d'agression, de piqûres, notamment chez les femmes, et la jeune génération. Il y a beaucoup de plaintes. Certaines jeunes femmes ne sortent plus.

Christelle Morel (Fédération des arts de la rue) explique que la Fédération rejoint toutes les inquiétudes citées : les inquiétudes notamment vis-à-vis des charges fixes de structures, des hausses de salaire. Il faut sensibiliser les élus pour défendre l'importance de la culture. La question climatique est de plus en plus prégnante. Concernant le public, les festivals semblent avoir repris en termes d'affluence : il s'agit d'un public toujours aussi familial ; lors des programmations en saison aussi. Une inflexion du public sur les programmations en plein air et en pleine journée a été observée (en raison de la chaleur). La question climatique doit donc être prise en compte dans la fréquentation. Le ressenti est le suivant : le public est de plus en plus festivalier, il y a moins de flâneurs, lié peut-être à

l'évolution des espaces de représentation (cour, espace public semi-clos...). Cela interroge le sens des arts de la rue qui peuvent de moins en moins s'immiscer dans le quotidien des gens.

Eva Duchamp (Groupe des 20) explique que le groupe des 20 partage les inquiétudes des autres organisations sur l'emploi, sur le recrutement et sur la philosophie de l'emploi... Le rapport au travail évolue fortement. Cela questionne les modes de fonctionnement interne. Les lieux sont également inquiets concernant les coûts artistiques qui ne se sont pas stabilisés. Elle ajoute enfin que les lieux reçoivent des fiches techniques de plus en plus lourdes voire délirantes que les théâtres ne pourront pas suivre. Elle ajoute que le Covid est toujours là (même si cela semble peser moins au moral des publics et équipes), la sécheresse a frappé et cela a un coût pour les collectivités qui manquent de clarté pour construire les budgets 2023, qui seront sans doute aussi grevés par l'augmentation forte des coûts d'énergie. Concernant les publics, le groupe des 20 observe des situations très variées selon les territoires, de -10 à -20 points de fréquentation. Elle dit enfin partager l'idée qu'il faut sensibiliser les élus au fait que la culture ne doit pas être la troisième roue du carrosse. Mais il faut aussi réfléchir à comment faire moins et anticiper une certaine décroissance de l'offre et de l'activité.

Marine Berthet (PROFEDIM / France Festival) explique que, s'agissant des organisations qu'elle représente au nom de Profedim, il est trop tôt pour avoir une tendance précise. Il y a beaucoup d'incertitudes, de véritables tensions au niveau des prestataires. Le public âgé reste absent des salles par peur du Covid. Et la chaleur de cet été a impacté non seulement la programmation mais aussi la fréquentation. S'agissant spécifiquement des festivals, elle souhaite avoir des précisions sur le bilan du fonds festival de la DRAC. La Région a fait subir une baisse de -15% pour certains festivals, dont des festivals en milieu rural. L'annonce est arrivée alors que la programmation était déjà faite et annoncée. Elle dénonce cette politique qui n'est pas acceptable. Elle ajoute enfin que les compagnies subissent de fortes tensions sur les budgets et ce, en situation d'incertitude constante avec des programmeurs qui ne sont pas sûrs de pouvoir s'engager. Enfin, concernant les questions relatives aux publics, elle précise que le groupe des 20 organise tous les mois un café labo, dont le sujet cette année est celui du public. Lyon 2 va aider à réfléchir sur cette thématique.

Bertrand Petit (SYNDEAC) prend ensuite la parole et dit que cette rentrée est celle de nombreux combats : une inquiétude globale sur le social et l'emploi, l'inflation et la montée des charges, un investissement important pour retrouver de la fréquentation, une inquiétude croissante face aux collectivités. Tout cela nécessite beaucoup de combativité.

Laurent Van Kote (CFDT) adhère à l'intervention de Valère Bertrand, et ce qui a préalablement été dit quant aux inquiétudes sur l'emploi, la Région, les rapports avec les collectivités de plus en plus difficiles pour des raisons politiques et à cause de la crise, la crise énergétique... Par rapport à ce qu'a dit Eva Duchamp, il appelle à ne pas être dans un état de sidération, il faut être ensemble : travailler collectivement pour trouver des solutions. Il y a tout intérêt à avoir une position publique collective vis-à-vis des publics, des collectivités et de l'Etat.

Valère Bertrand (SYNAVI) fait part d'une autre inquiétude, liée celle-ci à la réforme de l'assurance chômage, notamment concernant les chômeurs de longue durée (les intermittents seront-ils touchés ?).

Bastien Colas (DRAC) réagit en partie à ces interventions. Le climat d'incertitude va en effet en s'empirant. Il est important de se voir et de travailler en collectif. La région AURA va être

particulièrement impactée par le changement climatique et cela va fortement impacter le secteur culturel. La crise de l'emploi est aussi très surprenante et perturbante. Concernant la Région, il indique que La DRAC reste en discussion avec ses services. Il ne faut pas rompre ce dialogue. Des politiques communes sont à trouver (festivals, livre et lecture, marges de création...). Il partage moins l'inquiétude des organisations présentes face aux collectivités. L'argument de la part des collectivités du dégel du point d'indice, pour ne pas financer la culture, est un faux argument. Tout le monde est cependant dans un climat d'incertitude, collectivités et DRAC compris. S'agissant de l'inflation et des coûts énergétiques identifiés, il serait souhaitable d'avoir un budget prévisionnel fléché pour plaider pour plus de financement et donner de la visibilité aux problèmes traversés.

Ludivine Ducrot (SMA) répond qu'il faut effectivement essayer de faire des prévisions, mais il faut aussi travailler la sobriété (isolations, panneaux solaires...).

Laure Pardon (Grand Bureau) précise que certaines têtes d'affiche peuvent arriver avec 15 à 20 semi-remorques sur un festival. Il est impératif de poser une obligation de sobriété.

Bertrand Petit (SYNDEAC) ajoute qu'il existe une forte tension au niveau du matériel : les délais fournisseurs sont très longs, le temps de la transition énergétique est donc extrêmement long.

Bastien Colas (DRAC) répond ensuite concernant les aides aux festivals. Les annonces politiques ont été assez tardives en 2022, et les crédits n'ont été disponibles que tardivement. Il faudra avancer les choses en 2023. Une 1^{ère} commission a eu lieu en juin, une 2^{ème} aura lieu en septembre. La DRAC a reçu entre 110 et 120 demandes. Aucun bilan n'est possible avant décembre.

Ubavka Zaric (DRAC) demande aux organisations syndicales de pointer, en termes qualitatif, les bilans dont elles auraient besoin.

Valère Bertrand (SYNAVI) : répond que les demandes du SYNAVI concernent la répartition des demandes de subventions et des subventions allouées, en fonction des esthétiques ou des zones géographiques. Il insiste par ailleurs sur l'effet ciseaux que la profession traverse actuellement : les problèmes climatiques poussent les programmations sur l'automne / hiver, mais à cet période il y a d'autres problèmes, notamment la question de l'énergie et celle des financements incertains.

Bastien Colas (DRAC) ajoute que les DRAC vont devoir mettre en place des feuilles de route sur les questions de transition écologique.

Claire Hébert (Les forces musicales) réagit en disant qu'il existe beaucoup d'initiatives individuelles à ce niveau, mais qu'il y a un manque de repères plus généraux.

Valère Bertrand (SYNAVI) demande s'il faut prendre en compte uniquement l'impact carbone comme le fait le Shift Project ou s'il faut intégrer d'autres indicateurs.

Laure Pardon (Grand Bureau) précise que le questionnement sur le développement durable dans les musiques actuelles est présent depuis longtemps, mais il n'y a pas de travail commun, or cela est nécessaire. Il faut aussi changer les habitudes du public (notamment pour limiter les déplacements « one shot »...)

Christelle Morel (fédération des arts de la rue) suggère d'interroger le sens général des tournées afin de permettre une prise de conscience des acteurs.

Marjorie Glas intervient en disant que l'éco-responsabilité est censée être un sujet transversal à tous les groupes de travail du COREPS, mais dans la pratique ce n'est pas le cas (car il y a toujours d'autres urgences à aborder). Le groupe de travail politiques publiques doit-il s'emparer de ce sujet ? ou faut-il constituer un groupe spécifique ? Il est urgent d'en parler.

Claire Hébert (les forces musicales) considère qu'il faut faire remonter ces questions au niveau national.

Fréquentation des publics : constats partagés et effets matériels, financiers et humains

Les participants sont invités à travailler en deux groupes afin d'identifier les constats observés dans leurs différentes organisations ainsi que les effets des baisses de fréquentation et de changement d'habitudes du public en termes matériels, financiers et humains.

Groupe 1 : Diane Loichot (Grand Bureau), Marine Berthet (Profedim / France Festivals), Eva Duchamp (Groupe des 20), Ubavka Zaric (DRAC), Valère Bertrand SYNAVI)

- Baisse des fréquentations entre 8 et 30%. « No show » dans les musiques actuelles autour de 15%. Cela implique une adaptation des équipes par rapport aux offres : moins d'abonnement et plus d'achats de dernière minute. Ces difficultés à anticiper la fréquentation provoquent une angoisse au sein des équipes techniques et administratives face au manque de remplissage
- Exigences croissantes du public :
 - o demande d'une grille tarifaire simplifiée,
 - o demande de remboursement immédiat,
 - o exigences en termes de confort (moins de temps de queue, accès aux toilettes plus rapide...)
- Les expériences de consommation changent : le public vient plutôt voir un artiste que plusieurs, vient un jour plutôt que plusieurs jours. Le public vient voir les « blockbusters » ce qui laisse moins de place aux émergents.
- Les lieux ont expérimenté une plus large ouverture sur la pratique hors les murs, qui se perpétue post Covid. Cela amène à réfléchir à d'autres formes de diffusion, notamment pour toucher des publics en se déplaçant sur le territoire.
- Effets sur les équipes : Les attentes des publics peuvent avoir un impact sur les créations en elles-mêmes. Par ailleurs, les baisses de fréquentation pèsent sur les créateurs, les équipes... (perte de sens, non-retour sur investissement malgré les efforts pour faire revenir les publics)
- Prise de conscience du public par rapport aux VHSS : il faut mener une réflexion accrue au sein des équipes sur la formation à la sécurité, la prévention, la prise en charge des victimes.

Groupe 2 : Ludivine Ducrot (SMA), Laure Pardon (Grand Bureau), Laurent Van Kote (CFDT), Bertrand Petit (SYNDEAC), Christelle Morel (fédération des arts de la rue), Bastien Colas (DRAC)

Constats

- Les publics sont de plus en plus influencés par les médias qui dictent leurs modes de consommation, d'achat : hyper numérisation, public réactif
- Public moins tolérant, très exigeant, très investi pour faire part de ses critiques, qu'elles soient positives ou négatives.
- Public très hétérogène, très difficile à segmenter.
- Le public devient consommateur : difficultés importantes à travailler avec ce public-là.
- Baisse de fréquentation globale à l'échelle culturelle (pas seulement dans le spectacle vivant, mais aussi le cinéma ...)
- Il y a de nouveaux publics dans les musiques actuelles, ce qui est encourageant ; mais comment viennent-ils ? (en « one shot » ou à plusieurs reprises...) : cela doit être à mesuré / évalué pour comprendre et prévoir leur comportement. La connaissance du public devient indispensable.

Effets matériels et financiers :

- Beaucoup d'achats de dernière minute : effets humains et sur l'organisation car cela nécessite une grande mobilisation des équipes
- Emergence plus difficile à travailler à cause de l'effet « blockbuster » et du grand nombre de reports qui limitent la place de l'émergence. Le public a une pratique ciblée et laisse moins de place à la découverte.
- Question de demande de sécurité de la part du public dans les lieux et les festivals -> modes de pratique qui changent notamment dans le secteur des arts de la rue.
- Manque de recul et d'outils de compréhension sur ce qui nous arrive. Il faut du temps pour retrouver du sens, or on est toujours dans l'immédiateté.

Fréquentation des publics :

Pistes de travail

Suite au premier atelier consacré à l'établissement de constats, trois thématiques sont abordées. Il s'agit d'identifier de premières pistes de travail.

- Groupe 1 - Les effets budgétaires de la baisse de fréquentation des publics incluant la question des politiques tarifaires & l'imprévisibilité -> **Ubavka Zaric, Ludivine Ducrot, Bertrand Petit**
- Concernant les cartes de réduction jeunes (pass culture inclus) : il reste un important travail de communication à faire, il faut aussi mieux référencer les offres. Il faut également interroger les effets de ces cartes sur la fréquentation. L'offre tarifaire pour le public jeune est importante, mais il faut en saisir ses effets.
- Tarification : tendance du public à ne plus prendre d'abonnement au profit d'un système de cartes non nominales : dans ce contexte, la tarification différenciée devient compliquée à mettre en œuvre
- Question du pilotage tarifaire : comment contenir l'augmentation des tarifs malgré l'inflation ?
- Expérimentations sur abonnements illimités à suivre
- Question du développement de la gratuité : un outil pour attirer le public

Le constat est fait d'un manque global d'analyse. En tout état de cause, il faut continuer à subventionner le prix des fauteuils et travailler à développer le désir du public plus que le marketing.

➤ Groupe 2 : La communication auprès du public, l'accueil du public, le travail avec les nouveaux publics... -> **Laurent Von Kote, Claire Hébert, Diane Loichot**

- Une connaissance de plus en plus fine des publics est nécessaire. Nécessité pour les équipes d'avoir des outils et du temps de travail pour le faire.
- Investissement sur la connaissance technique des réseaux sociaux pour que les structures s'en emparent -> s'adapter aux évolutions des pratiques du public jeune
- Transformation des métiers, notamment de billetterie : accompagner la digitalisation. Nécessité aussi de prestataires informatiques qui savent gérer ces logiciels -> formation
- Accueil et communication auprès des publics : covoiturage pour faciliter la venue du public, apprendre à communiquer dessus. Discussion avec les plateformes de covoiturage pour que les sites culturels puissent s'en doter. Faciliter la mise en lien des spectateurs entre eux. Renforcer le lien avec les pouvoirs publics pour développer des offres de transports de nuit
- Besoin qu'on ne soit pas les seuls à affirmer notre intérêt pour la culture : il est nécessaire que les pouvoirs publics s'en fassent le relais (campagne de communication)
- Parler des enjeux et de la place du metavers à l'endroit du spectacle vivant, sans oublier de pointer la spécificité et l'intérêt du spectacle vivant « réel »
- Réaffirmer la place de l'action culturelle et de la médiation à travers des crédits augmentés

➤ Groupe 3 : Le rapport à la création, l'émergence, la créativité... -> **Eva Duchamp, Bastien Colas, Laure Pardon, Marine Berthet, Christelle Morel**

La question centrale est « Comment rendre le public curieux ? »

- Par des 1^{er} parties, sur le modèle de ce qui se fait en musiques actuelles ?
- Proposer une aide à l'émergence sur la prise de risque artistique et déconnectée de la billetterie
- Insister dans les cahiers des charges sur la responsabilité territoriale des lieux de diffusion, à la fois prescripteurs et accompagnateurs
- Favoriser la diffusion inter-régionale
- Créer des espaces libres (déconnectées de la billetterie), pour la découverte de formes artistiques
- Décloisonner les espaces et les esthétiques, pour que le public se laisse surprendre
- Rendre son rôle de prescripteur au public, sans parler de l'injonction du participatif à tout prix.
- Favoriser la curiosité -> apprendre au public à laisser la chance à quelque chose de nouveau. Ne pas être dans un système de consommation, mais d'ouverture

S'en suit une discussion plus générale sur les suites à donner à ces réflexions. Il est décidé de :

- Formaliser un document avec les constats et les préconisations, à valider puis à transmettre au sein des organisations et auprès des associations d'élus

- Organiser une nouvelle journée sur cette thématique dans un an (juin ou septembre 2023) afin de faire un nouveau avec des données chiffrées

Calendrier de travail, organisation du groupe

- Modalités de travail

Le groupe décide de se réunir désormais tous les trois mois, sur une journée. Le groupe se réunira donc sur une journée courant janvier. Un framadata sera envoyé afin de convenir d'une date. La réunion aura lieu à Lyon.

- Prochain thème de travail

L'éco-responsabilité apparaît être un thème urgent à traiter et est donc mis à l'ordre du jour de cette réunion.

- Représentation du groupe lors de la plénière du 8 novembre

Diane Loichot et Marine Berthet présenteront les travaux du groupe

Temps de questions / réponses à la Région

François Pouzadoux représente la Région dans cette réunion. Il répond aux différentes questions posées le matin par les organisations présentes (il n'a pas pu être présent le matin).

Il précise que certaines baisses de subventions ont été opérées dans le but d'alimenter des dispositifs de territoire. Des discussions sont en cours autour du cadrage du dispositif. L'enveloppe budgétaire pourrait être d'environ 2 millions sur cet appel à projet. Des arbitrages sont en cours concernant les modalités de l'appel à projet.

Claire Hébert (Les forces musicales) l'interpelle en indiquant que les appels à projet ne permettent pas d'avoir une visibilité sur plusieurs années. Cela fragilise les emplois.

François Pouzadoux explique que si l'appel à projet sera bien un dispositif pérenne, il n'y aura pas d'engagement pluriannuel. L'appel à projet sera annuel, et ne concernera pas des projets qui se reconduisent automatiquement chaque année. Cela n'empêchera pas des structures de bénéficier plusieurs années de suite de l'aide, mais sur des projets différents. Quant aux modalités pratiques, il a été souhaité que l'appel à projet soit facilement mobilisable (simple).

Claire Hébert (Les forces musicales) constate que la hausse annoncée était de 4,5 millions d'euros, or cette aide sur appel à projet est de 2 millions. Qu'en est-il des 2,5 millions restants ?

François Pouzadoux (Région AURA) répond en disant que la région travaille également sur une aide aux festivals.

Laure Pardon (Grand Bureau) demande quand aura lieu la présentation de la politique culturelle régionale.

François Pouzadoux (Région AURA) répond que cela devrait avoir lieu lors de la plénière du COREPS, le 8 novembre. Il ajoute que la feuille de route a été donnée par l'exécutif régional courant mai, que les services ont travaillé sur les orientations dans les différents secteurs jusqu'au 29 juillet. Une synthèse des propositions est en cours. Les grandes lignes de la politique régionale en matière culturelle seront adoptées d'ici à la fin de l'année. Il est souhaité que l'appel à projet soit lancé d'ici la fin de l'année.

Marine Berthet (Profedim / France Festivals) demande à ce qu'un point budgétaire soit fait en novembre concernant la répartition des 4,5 millions d'euros.

François Pouzadoux (Région AURA) prend note de cette demande et ajoute enfin qu'une nouvelle responsable du spectacle vivant vient d'être nommée. Il s'agit de Mila Konjikovic, en fonction depuis le 1^{er} août. Il informe enfin le groupe de l'existence du programme Européen Alcotra (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) dont la Région a l'autorité de gestion. Il appelle à s'emparer de ces dispositifs inter-régions avec l'Italie qui permettent de financer des projets de coopération.